

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET
MFOUMOU

ARRONDISSEMENT DE MENGANG



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

CENTER REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

MENGANG SUBDIVISION

N° 0020/AD/CIPM-2025

Mengang, le 02/03/2026

ADDITIF

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/ 002/003/004/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2026 DU 04/02/ 2026

(PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : B.I.P MINTP 2026 ET FONDS PROPRES COMMUNE DE MENGANG EXERCICE
026 ET SUIVANT

Le Maire de la Commune de Mengang, Maître- d'Ouvrage, informe les soumissionnaires intéressés par les Avis des Appels d'Offres ci-dessus cités ont subi des modifications ci-après :

DU DELAI D'OUVERTURE

Au lieu de :

-Ouverture des plis :

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 04/03/20224 à 13h00mn dans la Salle des Actes de la Commune de MENGANG.

Ire plutôt

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 11/03/20224 à 13h00mn dans la Salle des Actes de la Commune de MENGANG.

DE LA MENTION AFFERENT AU TIMBRAGE DES CAUTIONS DE SOUMISSION ET A LA TRANSMISSION DES RECEPICES DE LA CDEC

Au lieu de :

Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou un établissement d'assurance agréé à cet effet

Ire plutôt

Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou un établissement d'assurance agréé à cet effet timbrée avec le récépissé de la CDEC

A- DE LA CONSULTATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

Au lieu de :

-Consultation du DAO :

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au Secrétariat Particulier de Monsieur le Maire de la Commune MENGANG, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres Lire plutôt

-Consultation du DAO :

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au Secrétariat Particulier de Monsieur le Maire de la Commune MENGANG, dès publication du présent Avis d'Appel et à la plateforme COLEPS aux adresses [http://www.publiccontracts, cm](http://www.publiccontracts.cm), et le site internet de l'ARMP (<http://www,armp.com>) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage

DES CRETERS RELATIFS AUX PIECES SCANNEES ET L'ATTESTATION DE CATEGORISATION

Au lieu de :

-Principaux critères éliminatoires :

13- .1 Critères éliminatoires a) Offre administrative

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièce administrative falsifiée ou scannée ;
3. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaires ;

b) Offre technique

4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
7. Absence d'une attestation de solvabilité d'au moins 30 millions délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;

Lire plutôt

Principaux critères éliminatoires :

13- .1 Critères éliminatoires a) Offre administrative

1. Absence de la caution de soumission ;
 2. Pièce administrative falsifiée ;
 3. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaires ;
- b) Offre technique**
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 5. N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification ;
 6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

DE L'ABSENCE DU CRITERE ELIMINATOIRE RELATIF A LA POSSESSION EN PROPRE OU LOCATION DU MATERIEL

AU LIEU DE

13- .1 Critères éliminatoires a) Offre administrative

1. Absence de la caution de soumission ;
 2. Pièce administrative falsifiée ;
 3. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaires ;
- b) Offre technique**
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 5. N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification ;
 5. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années

LIRE PLUTOT

13- .1 Critères éliminatoires a) Offre administrative

1. Absence de la caution de soumission ;
 2. Pièce administrative falsifiée ;
 3. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaires ;
- b) Offre technique**
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 5. N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification ;
 6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années

absence du matériel en propre ou en location

DU CRITERE RELATIF AU CHANTIER EN COURS DANS LE MEME DEPARTEMENT

AU LIEU DE

avoir un chantier annuel de 2018 encore en cours d'exécution dans le même Département LIRE PLUTOT

ans objet

DE L'INCOHERENCE ENTRE LA VERSION FRANCAISE ET ANGLAISE DE L'AAO DES

AO N°001/N°002/N°003 AU SUJET DES CRITERES ELIMINATOIRES DE L'OFFRE

TECHNIQUE

Au lieu de :

4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années

7. Absence d'une attestation de solvabilité d'au moins 30 millions délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;

Technical offer

4- Untrue declaration or forged documents;

5- Did not meet at least 70% of qualification criteria

6- Absence of declaration on the honor of not abandoning the building sites during the last three years

7- Have a 2018 site work still under execution in the same division

LIRE PLUTOT

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

5. N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification ;

6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières annu

7. Absence d'une attestation de solvabilité d'au moins 30 millions délivrée par une banque premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;

Technical offer

4-false declaration or falsified documents;

5-failure to meet at least 70 of the qualification criteria

7absence of a sworn statement of non-abandonment of sites over the past three years

Absence of a solvency certificate

**DE LA MENTION FAITE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DI
MARCHES COMME DESTINATAIRES DES RECOURS AUX ETAPES D'OUVERTURE E
D'ATTRIBUTION**

Au lieu de

Les recours sont adressés au Ministre Délégué à la Présidence chargé des marchés et autorité des march
publics avec copie au Maitre d'Ouvrage

Lire plutôt :

Les recours seront adressés au Président de la Commission de Passation des Marchés Publics avec copi
au Maitre d'Ouvrage

**DE L'ADOPTION DU PROJET DE MARCHE PAR LA COMMISSION DE PASSATION DE
MARCHES**

Lire

Sans objet

DU DELAI DE SIGNATURE DU MARCHE

Au lieu DE/

Le délai de la signature du marché est de cinq (05) jours calendaires

Lire plutôt

Le délai de la signature du marché est de sept (07) jours calendaires

DE LA DESIGNATION DU SIGAMP COMME CHEF SERVICES DU MATCHE

Au lieu de :

Le chef services du Marché est : le Responsable SIGAMP de la Commune de Mengang

Lire plutôt

Le chef services du Marché est : le Chef Services Technique de la C

DE LA DESIGNATION DU COCONTRACTANT COMME MEMBRE DE LA COMMISSION DE RECEPTION

Lire plutôt

Sans objet

DES TEXTES GENERAUX

Loi n° 2025 /010 du 15 juillet 2025 portant sur le régime de sous-traitance au Cameroun

DU NOMBRE D'EXEMPLAIRES DES MARCHES A EDITER :

Au lieu :

Le marché sera édité en vingt (20) exemplaires

Lire plutôt :

Le marché sera édité en quinze (15) exemplaires

DE LA DESIGNATION DU COCONTRACTANT COMME MEMBRE DE LA COMMISSION DE RECEPTION

LIRE :

Sans objet

DU RPAO CONFORME AU RPAO TYPE

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

ARTICLE 2 : DELAI D'EXECUTION

ARTICLE 3 : FINANCEMENT

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

ARTICLE 5 : RESPECT DES CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ARTICLE 6– PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

ARTICLE 7 : ECLAIRCISSEMENTS ET MODIFICATIFS AUX DOCUMENTS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

ARTICLE 8 : ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE

ARTICLE 9 – PRESENTATION DES OFFRES

ARTICLE 10 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

ARTICLE 11 : DEPOT DES OFFRES

ARTICLE 12 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

ARTICLE 13 : OUVERTURE DES OFFRES

ARTICLE 14 – EVALUATION DE L'OFFRE

ARTICLE 15 – ATTRIBUTION

ARTICLE 16 – VERIFICATION DES OFFRES

ARTICLE 17 – PROCEDURE DE PASSATION DES LETTRES-COMMANDES

ARTICLE 18 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

ARTICLE 19 : SOUSCRIPTION DU PROJET DE LETTRE-COMMANDE

I - INTRODUCTION

Article 1 : Objet des travaux

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de **D'UN TABLIER EN BETON ARME D PONT SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE NSOKO (PK0-300 DU CARREFOUR JAVA AVEC LA N10) ET POSE DE BUSE METALLIQUE SUR LA RIVIERE NSOKO DU VILLAGE MEFOUBI** Commune de **MENGANG**, Département Nyong et Mfoumou, Région du Centre.

Désignation	Montant Prévisionnel FCFA TTC
D'UN TABLIER EN BETON ARME DU PONT SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE NSOKO (PK0-300 DU CARREFOUR JAVA AVEC LA N10) ET POSE DE BUSE METALLIQUE SUR LA RIVIERE NSOKO DU VILLAGE MEFOUBI	28.000.000(vingt-huit millions)

Article 2 : DELAI D'EXECUTION

Les travaux devront être réalisés dans un délai maximal de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, pour chacun des lots.

Article 3 : SOURCE DE FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP de l'exercice 2026.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises régulièrement installées au Cameroun justifiant de bonnes aptitudes en matière des BTP. (Routes ponts et chaussés)

ARTICLE 5 : RESPECT DES CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

Toute offre non-conforme aux dispositions du présent Appel d'Offres sera déclarée nulle et non avenue. L'offre de être remise au lieu, date et heure indiquée dans l'Avis d'Appel d'Offres contre récépissé de dépôt. Toute offre remis une heure ou à une date ultérieure sera simplement rejetée.

Toutes les pièces remises par le soumissionnaire à quelque titre que ce soit, en application du présent appel d'offres seront établies exclusivement en langue française ou anglaise, en utilisant le système métrique et en exprimant tous prix en monnaie franc CFA pour la comparaison des offres.

Après le dépôt de son offre, le soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier ou la corriger pour quelque raison que ce soit. Cette condition est valable autant avant qu'après l'expiration du délai de remise des offres.

ARTICLE 6 : PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les documents faisant partie du présent appel d'offres se composent comme suit :

- Pièce N° 1 - Avis d'appel d'offres (AAO) ;
- Pièce N° 2 - Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;
- Pièce N° 3 - Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
- Pièce N° 4 - Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Pièce N° 5 - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- Pièce N° 6 - Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Pièce N° 7 - Cadre du Détail quantitatif et estimatif ;
- Pièce N° 8 - Cadre du Sous Détail des Prix Unitaire ;
- Pièce N° 9 - Plans-types ;
- Pièce N° 10 - Formulaire et Modèles des pièces :

10.1. Le Modèle de Soumission :

10.4 : Modèle de garantie bancaire de restitution d'avance de démarrage ;

10.5 : Modèle de lettre-commande.

Pièce N° 11 Annexes

11.1 : Modèle de fiche de renseignements généraux concernant le soumissionnaire ;

11.2 : Cadre de la liste du matériel que le soumissionnaire compte utiliser pour l'exécution des travaux ;

11.3 : Liste du personnel d'encadrement que le soumissionnaire compte utiliser pour l'exécution des travaux ;

11.4 : Cadre du programme d'exécution des travaux ;

11.5 : Attestation de visite des lieux.

Pièce N° 12 - Grille d'évaluation ;

Pièce N° 13 - Liste des établissements bancaires agréés par le MINFI ;

ARTICLE 7 : ECLAIRCISSEMENTS ET MODIFICATIFS AUX DOCUMENTS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les soumissionnaires peuvent demander des renseignements au Maître d'Ouvrage concernant les documents de l'appel d'offres. Le cas échéant, ils devront s'en référer par écrit à l'Autorité Contractante, en vue d'obtenir les précisions souhaitées, avant le dépôt de leurs offres. L'Autorité Contractante y répondra par écrit avant les quatorze (14) jours qui précèdent la date limite de dépôt des offres.

Aucune réponse ne sera donnée à des questions verbales et toute interprétation par un soumissionnaire des documents d'appel d'offres n'ayant pas fait l'objet d'un additif sera rejetée et ne pourra impliquer la responsabilité de l'Administration.

Des additifs au dossier d'appel d'offres pourraient également être apportés par l'Administration, en vue de rendre plus compréhensibles les documents d'appel d'offres ou d'apporter des modifications techniques ou autres documents d'appel d'offres. Ces additifs feront partie intégrante des documents de l'appel d'offres et seront communiqués par courrier, télex, télécopie ou e-mail à tous les acquéreurs du dossier qui en accuseront réception par les mêmes voies. L'Autorité Contractante devra, autant que possible, reporter la date de remise des offres pour la prise en compte desdits additifs.

ARTICLE 8 : ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE

L'établissement des prix par le soumissionnaire est réputé avoir été fait sur la base de la parfaite connaissance des droits, impôts et taxes en vigueur en République du Cameroun et applicables aux Marchés Publics.

Le montant de l'offre fera apparaître le montant hors taxes, le montant de la taxe sur la valeur ajoutée, (ou l'IR) et le montant Toutes Taxes Comprises en francs CFA.

Le soumissionnaire devra remplir en lettres et en chiffres, les prix du bordereau des prix unitaires, les porter dans le cadre du détail estimatif et les multiplier par les quantités indiquées, de façon à obtenir le montant total de son offre. En cas de discordance entre les prix en lettres et ceux en chiffres, les premiers seront ceux à considérer et serviront de base au calcul du montant de l'offre, à moins que ce montant soit lié à une erreur arithmétique dans le sous-détail du prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra.

Sous peine de rejet, le bordereau des prix unitaires devra être obligatoirement complet. Les éventuelles erreurs de calcul seront redressées par la sous-commission d'analyse des offres et le montant sera révisé si nécessaire, sans que cela ne donne lieu à quelque réclamation que ce soit par le soumissionnaire.

ARTICLE 9 – PRESENTATION DES OFFRES

9.1 Signature des Offres – Mandatement

Toutes les signatures et initiales nécessaires à la remise de l'offre et indiquées dans cet article seront apposées par le soumissionnaire lui-même ou son représentant dûment mandaté.

Dans le cas où l'offre est faite par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement ou son mandataire sera tenu de signer ou parapher les documents de l'offre, de façon qu'il en résulte une offre conjointe ou solidaire. Ce groupement indiquera le mandataire commun habilité à recevoir les Ordres de Service et à représenter le groupement pour toute transaction relative au présent appel d'offres et au marché subséquent.

9.2 Présentation des offres

Les offres seront présentées en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marqués comme tels, d'une (01) enveloppe fermée et scellée ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire et portant la mention :

Chaque offre comportera trois (03) volumes :

- Volume 1 (pièces administratives) ;
- Volume 2 (offre technique) ;
- Volume 3 (offre financière).

9.2.1 Pièces Administratives (Volume 1)

Il s'agit des pièces ci-après datées de moins trois (03) mois :

- En copies certifiées conformes :

1. Lae Registre du Commerce

- L'identifiant unique

- En originaux :

2. Une attestation de non faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire ;
3. Une attestation de conformité fiscale en cours de validité (original) ;
4. Une attestation de soumission pour CNPS ;
5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
6. La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres ;
7. Le cautionnement provisoire (original) d'un montant de 560 000 (cinq cent soixante mille francs CFA) suivant le modèle joint au DAO ;
8. Un récépissé de dépôt de la somme 560 000F à la CDEC
9. Une attestation de non-exclusion temporaire ou définitive des marchés publics, délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ARMP ;
10. Plan de localisation ..
11. Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original), ainsi que la copie de la convention de groupement. Dans ce cas, les pièces 1 à 6 et 10 devront être produites pour chacun des membres du groupement.
12. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé sur chaque page et signé sur la dernière page.

9.2.2 Offre Technique (volume 2)

Elle comprendra les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N° ORDRE	DESIGNATION	DETAILS	JUSTIFICATION
B.0	Attestation de visite des lieux	Suivant modèle en annexe 11.5	Date, signature et cachet du soumissionnaire
B1	Une Attestation de Catégorisation	Indiquer la liste des travaux similaires réalisés au cours des 02 dernières années	Joindre les premières et dernières pages des marchés enregistrés, accompagnées des PV des réceptions provisoires et définitives desdits marchés ou attestation de bonne fin.
B2	Liste du matériel	-Indiquer la liste du matériel (Conformément à l'annexe 11.2)	Joindre les photocopies légalisées des cartes grises légalisées par les services

			disposition pour le matériel roulant et les factures pour le reste du matériel (sauf petit outillage).
B3	Liste du personnel d'encadrement	-Conformément à l'annexe 11.3	Joindre CV et copie certifiée conforme des diplômes.
B4	Propositions techniques et planning d'exécution	-Conformément à l'annexe 11.4	Paraphé sur chaque page, daté et signé.
B5	Cahier des Clauses Techniques Particulières	Insérer le CCTP inclus dans le présent dossier d'appel d'offres	Paraphe sur chaque page, date, signature et cachet du soumissionnaire à la fin du document.
B6	Attestation de solvabilité	-Indiquer le montant de la capacité de préfinancement du soumissionnaire.	Date, signature et cachet de la banque émettrice, agréée par le MINFI

9.2.3 Offre Financière (volume 3)

Elle devra contenir les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N° ORDRE	DESIGNATION	DETAILS	AUTHENTIFICATION
C1	Soumission	Modèle joint dûment complété avec indication du montant de la proposition	Date, signature, nom et cachet du soumissionnaire. - Timbrée au taux en vigueur.
C2	Bordereau des Prix	Original du cadre du bordereau des prix dûment complété en lettres et en chiffres par le soumissionnaire	Paraphe sur chaque page Date, signature et cachet du soumissionnaire à la fin du bordereau.
C3	Détail estimatif	Original du cadre du détail estimatif dûment complété par le soumissionnaire	Paraphe sur chaque page date signature et cachet du soumissionnaire.
C4	Sous Détail des Prix unitaires	Décomposition de chaque prix unitaire suivant le modèle joint au dossier	Paraphe sur chaque page. Date, signature et cachet du soumissionnaire

Toute offre non accompagnée des pièces ci-dessus et non conforme aux modèles exigés sera rejetée.

ARTICLE 10 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, dont le montant est fixé selon le lot solliciter :

Désignation	Caution de soumission (F CFA)
-------------	----------------------------------

TRAVAUX D'UN TABLIER EN BETON ARME DU PONT SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE NSOKO (PK0-300 DU CARREFOUR JAVA AVEC LA N10) ET POSE DE BUSE METALLIQUE SUR LA RIVIERE NSOKO DU VILLAGE MEFOUBI

560.000FCFA

Valables trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original daté d'au plus trois (03) mois.

Quinze (15) jours après désignation de l'entreprise adjudicataire, l'Autorité Contractante restituera le cautionnement chacun des soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues, et au plus tard trente (30) jours après expiration de leur délai de validité. Pour l'entrepreneur retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

Le cautionnement provisoire pourrait être saisi si l'entreprise adjudicataire ne signe pas la lettre-commande ou ne constitue pas le cautionnement définitif dans les délais impartis.

ARTICLE 11 : DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le **.04/03 /2026 à 12 H00mn**, heure locale au Secrétaire Particulier de Monsieur le Maire de la Commune de MENGANG. Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée avant la publication des résultats de l'Appel d'Offres.

ARTICLE 12 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-six (90) jours à compter du **04/03/2026**

ARTICLE 13 : OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **04/03/2026 13H00mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la Salle des Actes de la Commune de MENGANG en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés (à raison d'un seul même en cas de groupement d'entreprises) et ayant une parfaite connaissance du dossier.

ARTICLE 14 – EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres sera faite en une phase, à savoir : l'examen de la ponctualité des pièces administratives et, des offres techniques et financières pour les soumissionnaires ayant obtenu dix-sept (17) éléments positifs (oui) à l'issue de l'analyse des offres techniques. Elle sera faite selon les critères ci-après définis :

14.1 Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Omission, dans l'offre, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de réalisation de forage équipée de pompe ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 18 éléments positifs (oui) ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur du génie rural ou hydrogéologie (Bac + 3 au moins) ;
- Abandon d'un précédent chantier ;
- Absence de l'attestation de la visite du site.

14.2 Critères essentiels

14.3 Evaluation des offres financières

La sous-commission d'analyse vérifiera si les offres financières sont conformes et complètes. Elle procédera en outre à la vérification des opérations de calculs et des erreurs éventuelles y afférentes.

Les offres financières des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées sur la base suivante :

En cas de différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi ;

En cas d'omission d'un prix unitaire dans l'offre, cette offre sera purement et simplement éliminée pour le lot concerné ;

Si'il y a une différence entre le prix du sous détail et celui du bordereau des prix unitaires, celui du sous détail fera foi ;

Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si l'attributaire provisoire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée et sa caution de soumission pourra être saisie dans ce cas.

ARTICLE 15 – ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Pour être attributaire, le soumissionnaire doit présenter sans ambiguïté deux équipes distinctes de personnel d'encadrement et deux jeux de matériels.

ARTICLE 16 – VERIFICATION DES OFFRES

16-1 L'Administration se réserve un délai nécessaire pour la vérification des offres et pour faire son choix. Elle rectifiera éventuellement, comme indiqué à l'article 14. Si l'attributaire provisoire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée et sa caution de soumission pourrait être saisie dans ce cas.

16-2 Sur la demande du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG, le soumissionnaire devra fournir par écrit, dans les sept (07) jours calendaires suivant cette demande tous les renseignements nécessaires à l'examen de son offre ou concernant les omissions ou erreurs relevées dans celle-ci.

ARTICLE 17 – PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE

17-1 Le marché résultant du présent appel d'offres seront préparés, passés et exécutés conformément aux dispositions du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et au décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics et tous les textes issus de la Réforme.

17-2 L'entrepreneur retenu en recevra notification en même temps que l'OS de commencer les travaux.

17-3 Dans le cas où le Co-contractant n'aura pas rempli ses obligations, l'Administration se réserve le droit d'annuler sans aucun recours l'adjudication du marché à ce dernier.

17-4 Une fois le marché approuvé et signée, l'adjudicataire en reçoit notification. Il doit dans les vingt (20) jours qui suivent, produire son cautionnement définitif (selon le modèle joint en annexe) et procéder à son enregistrement suivant les procédures et taux en vigueur.

17-5 Le Co-contractant retenu devra après signature du marché et conformément aux conditions de celle-ci, prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'assurer le démarrage rapide des travaux dès réception de l'Ordre de Service du Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 18 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commune de MENGANG.

ARTICLE 19 : SOUSCRIPTION DU PROJET DE MARCHE

Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet, aux étapes d'examen par la commission compétente ou de signature par l'Autorité Contractante. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de quinze (15) jours de retard, l'Autorité Contractante pourra annuler l'attribution des lettre-commandes concernées ou marché.

Sans objet

Au lieu de :

a) Absence de l'original de la caution de soumission ;
Lire plutôt

b) Absence de l'original de la caution de soumission ou caution non conforme (non timbré)
par la CDEC

DU CHEF SERVICE DU MARCHÉ

Au lieu de :

Les attributions du Chef de service du marché sont réservées au Secrétaire Général de la Commune de MENGANG

Lire plutôt

Les attributions du Chef de service du marché sont réservées au RESPONSABLE SIGAMP de la Commune de MENGANG

DE LA GRILLE D'EVALUATION

GRILLE D'EVALUATION

ENTREPRISE		N° LOT	
RAPPEL DES CRITERES ELIMINATOIRES			
A	Pièces administratives		
I	Absence de la caution de soumission		
ii	Pièces administrative falsifiée ou scannée		
iii	Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaires		
B	Offre techniques		
I	Fausse déclaration ou pièce falsifiée		
ii	N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification		
iii	Absence d'une attestation de solvabilité d'au moins 7 millions délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;		
iv	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années		
V	Avoir un chantier annuel de 2018 ou avant en cours d'exécution dans le même Département		
C	Offre financière		
I	Omission d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;		
ii	Absence d'une pièce financière;		
iii	Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détail des prix unitaires		
iv	Sous détail des prix unitaires non conforme au modèle		
V	Omission d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;		
RAPPEL DES CRITERES ESSENTIELS			
1.	La capacité financière;		Oui/Non
2.	Les références de l'entreprise ;		Oui/Non
3.	Méthodologie d'exécution des travaux;		Oui/Non
4.	Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux;		Oui/Non
5.	L'expérience du personnel d'encadrement;		Oui/Non
6.	Le matériel et les équipements essentiels ;		Oui/Non
7.	Compréhension du projet		Oui/Non
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 70% seront examinées.			
A- CAPACITE FINANCIERE			
Ce critère est rempli si l'une des deux (02) exigences ci-après est satisfaite			
A1etA2	1. Chiffre d'affaires : justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins cent cinquante millions (15 000 000) de FCFA pendant les trois dernières années ; NB : Les justificatifs du chiffre d'affaires comprennent notamment : ➤ Les contrats (première et dernière pages) ou bons de commandes ; ➤ Les procès-verbaux de réception (provisoire ou définitive) pour chaque contrat ou bon de commande.	Oui	Non
	2. Attestation d'un établissement bancaire de 1 ^{er} ordre ➤ Soit justifiant la solvabilité du soumissionnaire d'au moins trente millions (30000 000) FCFA ➤ Soit s'engageant à accorder des facilités de préfinancement au soumissionnaire au cas où il serait adjudicataire des travaux.	Oui	Non

		Oui	Non
EVALUATION DE LA CAPACITE FINANCIERE			
B	LES REFERENCES DE L'ENTREPRISE NB les justificatifs des références comprennent notamment : ➤ Les contrats (première et dernière page) ➤ Les procès-verbaux de réception (provisoire ou définitive) pour chaque contrat.		
	1) Justifier sur les deux (02) dernières années la réalisation des projets routiers pour un montant cumulé d'au moins soixante-quinze millions (7 500 000) de FCFA TTC	Oui	Non
	2) Justifier sur les trois (03) dernières années la réalisation des projets de réhabilitation des routes pour un montant cumulé d'au moins cent cinquante millions (15 000 000) de FCFA TTC	Oui	Non
	3) Justifier sur les quatre (04) dernières années la réalisation des projets d'entretien routier pour un montant cumulé d'au moins vingt-cinq millions (15.000.000) de FCFA TTC	Oui	Non

	4) Justifier sur les cinq (05) dernières années la réalisation des projets d'entretien routier pour un montant cumulé d'au moins trois cent cinquante millions (350000000) de FCFA TTC	Oui	Non
--	--	-----	-----

EVALUATION DES REFERENCES DE L'ENTREPRISE		Oui	Non
--	--	-----	-----

C	METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX Ce critère est rempli si les trois(03) des quatre (04) exigences ci-après sont satisfaites		
	1-Engagement sur l'honneur de préfinancer les travaux à hauteur d'au moins 30%;	Oui	Non
	2-Présence d'une méthodologie d'exécution des travaux;	Oui	Non
	3-Méthodologie d'exécution décrite pour chaque corps d'état de travaux énuméré dans le devis quantitatif et estimatif ;	Oui	Non
	4-Prise en compte des dispositions environnementales à la fin de la méthodologie d'exécution.	Oui	Non

EVALUATION DE LA METHODOLOGIE D'EXECUTION		Oui	Non
--	--	-----	-----

D	PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX		
	Planning d'exécution des travaux tenant au plus sur le délai proposé par le Maitre d'Ouvrage;	Oui	Non

EVALUATION PLANNING D'APPROVISIONNEMENT EN MATERIAUX ET PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX		Oui	Non
---	--	-----	-----

E	EXPERIENCE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT Ce critère est rempli si les trois (03) exigences ci-après sont satisfaites :		
	1-Justifier la possession dans son personnel d'un conducteur des travaux ayant une qualification d'ingénieur de génie civil (BAC +3 ou plus) et une ancienneté d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de l'entretien routier (Joindre comme justificatif : une copie certifiée du diplôme, une attestation de présentation de l'original dudit diplôme, copie CNI certifiée et un CV daté et signé par le concerné)	Oui	Non
	2-Justifier (une copie certifiée du diplôme et un cv daté et signé par le concerné) la possession dans son personnel d'un chef chantier titulaire d'un diplôme de technicien supérieur (BAC+2) au moins dans le domaine du génie civil et d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine de l'entretien routier	Oui	Non

	3-S'engager sur l'honneur à recruter un personnel d'exécution qualifié par corps d'état (joindre état nominatif du personnel d'encadrement à recruter et préciser leur qualification)	Oui	Non			
EVALUATION EXPERIENCE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT		Oui	Non			
F	MATERIEL ET EQUIPEMENTS ESSENTIELS Ce critère est rempli si les deux(02) exigences ci-après sont satisfaites					
	1) Le soumissionnaire justifie la possession des équipements essentiels pour la réalisation des travaux par la présentation des factures d'achat du dit matériel certifié par l'autorité administrative Ce matériel comprend entre autres :		Oui	Non		
	Désignation	Quantité minimum	Notation	Désignation	Quantité minimum	Notation
	Tronçonneuse	1				
	Massettes de 5 kg	1				
Cisailles	2					
2-Le soumissionnaire justifie la possession du matériel roulant approprié pour l'approvisionnement du chantier. Cette justification se fera par présentation de copies certifiées (service des transports) conforme datant de moins de trois mois des cartes grises en cours de validité :		Oui	Non			

	v. soit au nom du soumissionnaire en cas de propriété; vi. soit au nom d'un loueur, joindre un contrat de location en cas d'adjudication, signé du soumissionnaire et du loueur, certifié par l'autorité administrative ; vii. soit par un mise à disposition délivrée au soumissionnaire par le propriétaire Du matériel ; viii. soit par une mise à disposition délivrée au soumissionnaire par le Directeur Général du Parc National de Génie civil. ix. soit par un contrat avec un laboratoire de génie civil agréé par le MINTP à travailler avec le soumissionnaire au cas où il est adjudicataire du Marché. Ces moyens logistiques comprennent:			
	Nature atelier	Moyens logistiques affectés au chantier	Etat	Quantité
	Matériel roulant	Une niveleuse en propre ou en location	Bon	1
		Une pelle chargeuse en propre ou en location	Bon	1
		Pelle Hydraulique en propre ou en location	Bon	1
		Un camion-citerne à eau en propre ou En location	Bon	1
		Un compacteur vibrant en propre ou en location	Bon	1
		Un camion benne de capacité minimale 4m ³ en propre ou en location	Bon	1
		Un pickup 4x4 en propre ou en Location	Bon	1
	Matériel géotechnique	Tout le matériel géotechnique nécessaire pour les essais: sols et fondations, Granulats, bétons, mortiers et Auscultation des ouvrages d'art.	Bon	1

EVALUATION MATERIEL ET EQUIPEMENT ESSENTIEL		Oui	Non	
G	COMPREHENSION DU PROJET Ce critère est rempli si les deux(02) exigences ci-après sont satisfaites			
	1-le planning d'exécution des travaux doit comporter sur une colonne, les durées de chaque tâche (sous corps d'état) tel que trouvé dans le sous détail de prix unitaire;		Oui	Non
	2- cohérence entre les durées d'exécution de chaque tâche (sous corps d'état) et leur matérialisation dans le planning d'exécution des travaux.		Oui	Non
EVALUATION DE LA COMPREHENSION DU PROJET		Oui	Non	

TOTAL GENERAL		
TOTAUX EN POURCENTAGE		

DE LA VERSION ANGLAISE DE LAO N°003

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET
MFOUMOU

COMMUNE DE MENGANG

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

MENGANG COUNCIL

INTERNAL COMMISSION OF
PASSATION PUBLIC STEPS

003/ONIT/CTIC/CIPM-C-MG/2026 OF THE 04/02 /2025

*FOR THE CONSTRUCTION OF BRIDGE OF NOKO RIVER AND POSE THE BUSE TO NSOKO
RIVER TO THE MEFOUBI VILLAGE THE MENGANG COUNCIL, NYONG AND MFOUMOU
DIVISION CENTER REGION.
(EMERGENCY PROCEDURE)*

1- Subject of the invitation to tender

THE MAYOR OF MENGANG COUNCIL, Contracting Authority, launches an invitation to tender for the execution of *THE REHABILITATION OF CARREFOUR SODECAO(MENGANG)-MENOA-BIYOMBO-AWAE ROAD IN THE MENGANG COUNCIL, and NYONG AND MFOUMOU DIVISION CENTER REGION*

Job description

The job is meant to:

- INSTALLATIONS CHANTIER
- NETTOYAGE ;
- SANITATION AND DRAINAGE
- OUVRAGE D'ART
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
- DIVERS
-

1- Participation

The Present Invitation to Tender is opened to all Cameroonian Enterprises which justify the technical, financial and judicial capacities that would enable them to realize these services.

2- Execution dead line

The dead line for the execution of works provide this six (06) months with effect from the date of notification of the service order.

3- Funding

The financing of the services of the Present Invitation to tender is assured by the Public Investment budget of MINADER, exercise 2025

All offers must be accompanied by 460 000 (four hundred sixteen thousand CFA), issued by a first-class bank approved by the ministry of finance, which is:

Description	Estimated amount (FCFA) including tax	Bid bond (F CFA)
THE CONSTRUCTION OF BRIDGE OF NOKO RIVER AND POSE THE BUSE TO NSOKO RIVER TO THE MEFOUBI VILLAGE	28.000.000	560 000

8- Consultation of tender files

The Tender files may be consulted on publication of this notice during working hours at the general secretariat of MENGANG Council.

9- Acquisition of the Tender File

The Tender File may be obtained at the General secretariat of MENGANG Town Hall upon presentation payment receipt of the non-refundable sum of fifty thousand (50 000) CFA francs, representing the cost of Tender File, nonrefundable, at MENGANG Municipal Treasury. There ceipt will have to mention:

- ✓ Name of the project ;
- ✓ Name of the tenderer ;
- ✓ Number of the notice ;
- ✓ Amount of fees paid.

10-Submission and presentation of bids

Each tender drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 originals and 06 (six) Copies marked as such, should be before warded in the Acts Room of MENGANG Council latest on the 04/02/2026 at 12,00pm, local time and should be labeled as follows:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
003/ONIT/CTIC/CIPM-C-MG/2026 OF THE 04/03/2026 FOR THE CONSTRUCTION OF BRIDGE
OF NOKO RIVER AND POSE THE BUSE TO NSOKO RIVER TO THE MEFOUBI VILLAGE THE
MENGANG COUNCIL, NYONG AND MFOUMOU DIVISION CENTER REGION.
(EMERGENCY PROCEDURE)**

) **NOTE: To be opened only at the bid opening session.**

11-Admissibility of bids

Each bid shall include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in the Tender File.

The other administrative documents required shall be produced in originals or true copies certified by the relevant services and in accordance with the Special Rules and Regulations of the invitation to tender; otherwise the bid shall be rejected. They shall not be older than six (06) months and shall not be produced before the signing and publication of the Tender File.

12-Opening of bids

All the Bids shall be publicly opened in a single phase.

The bids shall be opened on 04/03/2026 at 13, 00p.m, local time, in the Acts Room of MENGANG Council by the Internal Tenders Board. The bid dersortheir duly authorized representatives with a perfect knowledge of the file can assist in the opening of the bids.

13-Essential qualification criteria

13.1-Eliminatory criteria

a) Administrative offer

- 1- The absence of the bid bond;
- 2- Forged administrative documents
- 3- Noncompliance of one of the administrative documents after the 48-hour regulatory time limit.

b) Technical offer

- 4- Untrue declaration or forged documents;
- 5- Did not meet at least 70% of qualification criteria
- 6- Absence of declaration on the honor of not abandoning the building sites during the last three years
- 7- Have a 2018 site work still under execution in the same division;

c) Financial offer

- 8- Omission of the price of quantified task in the unit prices schedule or in the estimate;
- 9- Absence of financial documents;
- 10- Sub-detail of unit prices incomplete over 10% of the total number of sub detail of unit Prices
- 11- Sub detail of unit prices not in accordance with the model

13.2-Essential criteria of technical offers:

The criteria explained in the specific rules of tender file and relating to the qualifications of the bidders will focus on the following:

- | | |
|--|---------|
| 1. Financial capacity; | Yes/No |
| 2. The company's references; | Yes/No. |
| 3. Work execution methodology | yes/No |
| 4. Material supply and works execution planning; | yes/No |
| 5. The experience of management staff | yes/No |
| 6. Essential material and equipment | yes/No |
| 7. Understanding of the project | yes/No |

Only the financial offers of the bidders whose technical offer has reached a "yes" percentage greater than or equal to 70% will be evaluated.

14-Award of the Contract

Each letter of purchase to draft will be awarded to the bidder whose:

- Administrative offer will be considered compliant;
- Technical offer will be considered compliant and will receive a "yes" higher or equal percentage of 70%
- Financial offer after correction in accordance with the provisions of the RPAO of the unit price sub details, the unit price and the estimate, will be appraised conform to the provisions of the CCTP and ranked the lowest.

15-Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for 90 (ninety) days from the dead line set for the submission of tenders.

16-Complementary Information

Complementary Information could be obtained at the General secretariat of MENGANG Town Hall:

17-Signing of the Contract

After the examination of the bids, the proposition of choice by the Internal Tenders Board and the final choice of the winner by MENGANG Mayor, the contract is subscribed by the winner and signed by MENGANG Mayor.

MENGANG the 04/02 /2026

THEMAYOR

All
appr

TE
RI
TC

8- C
The
gen
9- A
The
pay.
Ten

DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

Lire l'ouverture des plis aura lieu le 04/03/ 2025 à 13h00

DU BORDERBAU UNITAIRE DES PRIX ET DU DQE

	PENTURE ANTICOROSIVE	M2	82		
	PEINTURE A HUILE	M2	96		
TM101	NETTOYAGE DEL'EMPRISE	M2	1 000		
TM102	CURAGE DU LIT DU COURS D'EAU	M ³	110 -		

Lire plutôt

✓N
✓N
✓A
1

	PENTURE ANTICOROSIVE	M2	82		
	PEINTURE A HUILE	M2	96		
TM101	NETTOYAGE DEL'EMPRISE	M2	1 000		
TM102	CURAGE DU LIT DU COURS D'EAU	M ³	110 -		

SERIE 100 : DEBROUILLEMENT

Coj
/20:
at

01

TM101	Etudes d'exécution et plan de recollement Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat forfait (ff) Il rémunère tous les travaux tels que décrits dans le CCTP FORFAIT à :FCFA			
TM102	Déblai ordinaire mis en dépôt			

11.

the

By
otf
be
12
Al
Tt
th
fil

DES DEUX MONTANTS DE LA CAUTION DANS LA VERSION ANGLAISE DU DAO N°002

Au lieu de :

All offers must be accompanied by 2 000 000 (two million CFA), issued by a first-class bank approved by the ministry of finance, which is:

Lire plutôt :

All offers must be accompanied by 1 440 000 CFA), issued by a first-class bank approved by the ministry of finance, which is:

13

13

a)

1-

2-

3-

DE L'INCOHERENCE ENTRE LE COUT PREVISIONNEL EN CHIFFRE ET EN LETTRES EN ANGLAIS

Lire :
72 000 000 FCFA (sventy -two million)

DES MODELES DANS LES DAO

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET
MFOUMOU

COMMUNE DE MENGANG

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS

Lire plutôt :



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

MENGANG COUNCIL

INTERNAL COMMISSION OF
PASSATION PUBLIC STEPS

- o MARCHE N°:001/M/AONO/C-MG/CIPM/2026 DU 04/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : *CARREFOURE NYODO – AKOK EDOU- EDOU CHEFFERIE-FLEUVE NYONG (16KM) ET LA BRETELLE NSE CARREFOUR- CARREFOURE NGANG (06)* DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE.

MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG

BP

TEL

N°

N°

N°CPTE BANCAIRE :

REGIME FISCAL :

OBJET : TRAVAUX DE DE REHABILITATION DE LA ROUTE : *CARREFOURE NYODO – AKOK EDOU- EDOU CHEFFERIE-FLEUVE NYONG (16KM) ET LA BRETELLE NSE CARREFOUR- CARREFOURE NGANG (06)* LIEU : MENGANG

DELAI D'EXECUTION : Quatre (04) MOIS

MONTANT EN FCFA : 72 0.000.000

	Lettres	Chiffres
TOTAL TTC		
TOTAL HTVA		
TVA (19,25% HTVA)		
I.R. (2,2 ou 5,5% HTVA)		
NET A PAYER		

INANCEMENT/BUDGET MINTP EXERCICE 2024

SOUSCRITE LE :

SIGNEE LE :

NOTIFIEE LE :

Al
apj

ENREGISTREE LE:

[
T
R
T
]

8-
Th
ger
9-
Th
pay
Te

✓↑
✓↑
✓↑

1

Co
/20
at

0

11.

the

By
oth
bel

12.

All
Th
the
file

13.

13.

a)

1-

2-

3-

ENTRE :

L'Etat du Cameroun

Représenté par :

Le MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG.

Ci-après dénommé

"Maître d'Ouvrage "

D'UNE PART,

ET

L'ENTREPRISE : ETS _____

BP :

TEL

N° :

N°

N° CPTB BANCAIRE

REGIME FISCAL :

Représentée par :

Ci-après dénommé

'Le Co-contractant',

D'AUTRE PART.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

SOMMAIRE

Titre I : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).....

Titre II : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Titre III : Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Titre IV : Détail ou Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)

All
app

T
R
T

8-
The
ger
9-
The
pay
Ter

✓
✓
✓

1

Co
/20
at

0

11.

the

By
ot
be:
12
Al
Th
the
fil

13

13

a)

1-

2-

3-

Page.... et dernière de **MARCHE N°001./M/AONO/C-MG/CIPM/2026 DU 04/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOURE NYODO – AKOK EDOU- EDOU CHEFFERIE-FLEUVE NYONG (16KM) ET LA BRETELLE NSE CARREFOUR- CARREFOURE NGANG (06) DANS LA COMMUNE DE COMMUNE, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE.**

TITULAIRE : ETS
BP :
TEL
N°
N°
N° CPTÉ BANCAIRE :
REGIME FISCAL :

MONTANT DU MARCHÉ : (72.000.000.) Francs CFA TTC.

DELAI D'EXECUTION : (04) MOIS

Lue et acceptée par le Co-contractant,

**Signée par Maître d'Ouvrage,
(LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG)**

MENGANG, le.....

YAOUNDE, le.....

Enregistrement

Al
ap
[
7
R
I

8-
Th
ge:
9-
Th
pa:
Te

✓
✓
✓

Co
/2(
at

0

1

16

y
f
e
!

PIECE N° X:
FORMULAIRES ET MODELES A UTILISER

SOMMAIRE

ANNEXE N° 0 :	MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER
ANNEXE N° 1 :	MODELE DE SOUMISSION
ANNEXE N° 2 :	MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION
ANNEXE N° 3 :	MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF
ANNEXE N° 4 :	MODELE DE CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE
ANNEXE N° 5 :	MODELE DE L'ATTESTATION DE VISITE DES LIEUX
ANNEXE N° 6 :	LISTE DU MATERIEL SPECIFIQUE AFFECTE A CE CHANTIER
ANNEXE N° 7 :	LISTE DU PERSONNEL TECHNIQUE AFFECTE A CE CHANTIER
ANNEXE N° 8 :	MODELE D'ATTESTATION DE SURFACE FINANCIERE
ANNEXE N° 9 :	MODELE D'ATTESTATION DE DISPONIBILITE

ANNEXE N°0 : MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

Je soussigné (e) _____
Nationalité
Domiciliée à
B.P
Tél
Fonction

En vertu de mes pouvoirs de la société et après avoir pris connaissance du
Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° :002 /AONO/CIPM-C-MENGANG/2026 DU
04/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE :
CARREFOURE NYODO –AKOK EDOU- EDOU CHEFFERIE-FLEUVE NYONG
(16KM) ET LA BRETELLE NSE CARREFOUR- CARREFOURE NGANG (06)
DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET
MFOUMOU REGION DU CENTRE.

à réaliser à, notamment le CCAP et CCTP que j'ai pris soin de compléter, parapher, signer et que
J'ai joint à mon offre,

Déclare par la présente l'intention de soumissionner pour cet appel d'offres. Je m'engage à exécuter les
Travaux suivant les dispositions contractuelles et dans les délais prescrits.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom du Candidat :

Adresse :

ANNEXE N°1 : MODELE DE SOUMISSION

Je, soussigné
Représentant la société.....inscrite au registre de commerce.....Sous le n°

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, y compris l'(es) additifs(s),

Après m'être personnellement rendu compte de la situation des lieux et avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des travaux à effectuer.

Je soumet, revêtu de ma signature, le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis estimatif établis conformément aux cadres figurant dans le Dossier d'APPEL d'OFFRES NATIONAL OUVERT.

Je soumet et m'engage à exécuter les travaux conformément au Dossier d'APPEL d'OFFRES NATIONAL OUVERT, moyennant les prix que j'ai établi moi-même pour chaque nature d'ouvrage, les quels prix font ressortir le montant de l'offre pour le lot n° à

..... (en chiffres et en lettres) francs CFA hors TVA, et àFrancs CFA toutes taxes comprises (en chiffres et en lettres)

Je m'engage à exécuter les travaux dans un délai deMois

Je m'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai de.....Jours (indiquer la date et la durée de validité) à compter de la date limite de remise des offres.

Les rabais et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° Ouvert au nom deauprès de la banqueagence de.....

Après signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à Le

..... En qualité de

.....
.....
.....ment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de
(.....)

ANNEXE N°2 : MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

Adressée à Monsieur le..... Attendu
que l'entrepriseCi-dessus désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date
du.....pour l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002ci- dessous désignée
« l'Offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalent à
.....FCFA,
NousReprésenté par
Ci-dessous désignée la « Banque », déclarons garantir le paiement à la somme maximale de
.....FCFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maitre d'ouvrage, s'obligeant
Elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ;

Où

Si les ou missionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maitre d'ouvrage pendant la période

De validité :

- manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de la faire ;

-manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif),
comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer le Maitre d'ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme
Stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maitre d'ouvrage soit tenu de
justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maitre d'ouvrage notera que le montant
qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies,
et qu'il spécifiera quelle(s) conditions(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maitre d'ouvrage pour
la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des
offres. Toute demande du Maitre d'ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre
recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux
du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses
suites.

Signé et authentifié par la Banque

A le

ANNEXE N°3 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

banque :

Référence de la caution : N° Adressée à
..... Cameroun, ci-dessous désigné « le Maitre d'ouvrage » Attendu que
..... ci-dessous désigné « l'Entrepreneur », s'est engagé, en exécution du marché
désigné « le marché » à réaliser Attendu qu'il est stipulé dans
le marché que l'entrepreneur remettra le Maitre d'ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal
.....%, du montant de la tranche du marché correspondant, comme garantie de l'exécution de ses
obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché. Attendu que nous avons convenu de
remettre à l'entrepreneur ce cautionnement,

..... (Nom et adresse de la banque)
présenté par (noms des signataires)
ci-dessous désigné « banque », nous engageons à payer le Maitre d'ouvrage, dans un délai maximum de huit
3) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses
engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation
sur quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de
..... (en chiffres et en lettres)

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera
de notre obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons
à la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification à l'entrepreneur, par le
Maitre d'ouvrage, de l'approbation du marché. Elle sera libérée dans un délai de
..... à compter de la date de réception provisoire des travaux.

Dès cette date, la caution deviendra sans objet et devra nous être retournée sans demande expresse de
notre part.
Toute demande de paiement formulée par le Maitre d'ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite
par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de
validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais ;
les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement
et ses suites.

Lu et authentifié par la Banque
..... le

ANNEXE N° 4: MODELE DE CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE

Banque Référence
de la caution : N° Adressée au
Maitre d'ouvrage (indiquer le Maitre d'ouvrage et l'adresse)
Ci-dessous désigné « le Maitre d'ouvrage »
«
Attendu que.....
ci-dessous désigné «l'Entrepreneur» s'est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux de

.....
Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à.....du montant du
Marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner à l'entrepreneur cette caution,
Nous, (Nom et adresse de la banque) Représenté
par (Nom des signataires), et ci-dessous désigné «la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard de le
Maitre d'ouvrage, au nom de l'entrepreneur, pour un montant maximum de.....(en chiffre
et en lettres), correspondant à.....% du montant du marché et nous nous engageons à payer à le Maitr
d'ouvrage, dans un délai maximum de huit (8) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant qu
l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur de le Maitr
d'ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement
soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant ég
à% du montant cumulé des travaux figurant dans les décomptes définitif, sans que le Maitr
d'ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiqu
ci-dessous.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérer
d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présent
à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours
A compter de la date de réception définitive des travaux, et sur main levée délivrée par le Maitre d'ouvrage
Toute demande de paiement formulée par le Maitre d'ouvrage au titre de la présente garantie devra être fait
par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité d
présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux
camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et se
suites.

Signé et authentifié par la Banque

A le

A
q
d
«
..
N
C
..
E
L
S
C
S
E
-
-l
C
N
S
j
q
e
L
l
c
r
L
c
s

s
/

ANNEXE N°5 : MODELE DE L'ATTESTATION DE VISITE DES LIEUX

TITRE DU PROJET : _____

soussigné, Monsieur (Prénoms, noms et qualité au sein de l'entreprise) agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale, forme juridique et siège de la société), avoir effectué une visite des sites bénéficiaires du BUDGET MENGANG 2026.

La descente sur le terrain rentre dans le cadre de la visite des lieux prévue par le Dossier d'Appel d'Offres

N° : 002/AONO/ C-MG/CIPM /2026 DU 04/02/2026. POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR NYODO –AKOK EDOU- EDOU HEFFERIE-FLEUVE NYONG (16KM) ET LA BRETELLE NSE CARREFOUR- CARREFOUR NGANG (06) DANS LA COMMUNE MENGANG, DEPARTEMENT DE NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE.

Je déclare

- Avoir pris connaissance des lieux et de l'ensemble des contraintes liées à la réalisation des travaux sur le site visité ;
- Établir mes prix unitaires en tenant compte des difficultés locales pour l'exécution des travaux et ne pouvoir en aucun cas réclamer auprès ni du Maître d'ouvrage ni du Maître d'Ouvrage Délégué, de majorations ou de plus-values.

En foi de quoi, la présente Attestation de visite des lieux est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le/.....2026

Signature du soumissionnaire.

ANNEXE 6 : LISTE DU MATERIEL SPECIFIQUE AFFECTE A CE CHANTIER

Petits matériels et outillage (préciser en cas de location)		Gros matériels et engins (préciser en cas de location)	Etat du Matériel

N.B. Les informations contenues dans ce formulaire doivent être appuyées par les documents Probants (facture d'achat, contrat de location, etc.)

Cachet et signature de l'Entrepreneur

A
q
d
«
:
N
C
:
E

L
S
C
S
D
-
J
O
N
S
j
q
e
L
k
o
n
L
d
s

S
A

ANNEXE 7: LISTE DU PERSONNEL TECHNIQUE AFFECTE A CE CHANTIER

Noms et prénoms	Fonctions	Qualifications	Expérience Professionnelle

• Les informations contenues dans ce formulaire doivent être appuyées par des documents probants.

photocopie des Diplômes

nom et signature de l'Entrepreneur

ANNEXE N°9 : ATTESTATION DE DISPONIBILITE

Le soussigné (Nom et prénoms de l'ouvrier), déclare marquer mon accord sur une participation exclusive avec le soumissionnaire **Ets** _____ **B.P.** _____ **Tél.**....., à la procédure de l'Appel

Offres N° :002/AONO/CIPM/2026 relatif aux travaux de de
réhabilitation de la route **CARREFOURE NYODO -AKOK
DOU- EDOU CHEFFERIE-FLEUVE NYONG (16KM)
ET LA BRETELLE NSE CARREFOUR- CARREFOURE
GANG (06)**

Dans la localité de _____ Dans la

Commune de. _____

Je déclare par ailleurs pouvoir et vouloir travailler durant la période prévue dans la fonction correspondante, dans l'éventualité où la présente offre serait retenue à savoir :

Durée
En lettres (En Chiffres) mois

Par la présente déclaration, je suis conscient du fait que je ne suis pas autorisé à poser ma candidature auprès de tout autre soumissionnaire remettant une offre dans le cadre de la présente procédure. Je suis pleinement conscient du fait qu'en agissant de la sorte je serais exclu de la présente procédure d'Appel d'Offres et que les offres peuvent être rejetées.

Par ailleurs, dans l'éventualité où la présente offre serait retenue, je suis pleinement conscient du fait qu'en cas d'indisponibilité pendant l'exécution des travaux pour des raisons autres que de maladie ou de force majeure, je peux être poursuivi devant les juridictions compétentes par les Ets.

Nom	
Signature	
Date	

FAIT A MENGANG LE 03/03/2026



Ngwa Gabriel Bien
Maire de la Commune de Mengang